Volume II - N°16
Novembre 2012

Une publication de la Division de l'Information Publique de la MONUSCO

Echos de la MONUSCO

La paix une fois de plus menacée à l'Est de la RDC : M23

- Occupation de Goma par le M23 : 11 jours d'intenses activités de la MONUSCO pour assurer la sécurité
- Babacar Gaye en visite à Goma
- Le Général de Brigade Khalid Javed, à propos de la situation sécuritaire dans le Sud Kivu

Sommaire

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Le Général Babacar Gaye à Radio Okapi lors de son passage à Goma, le 2 décembre 2012

2 Interview
Le Général Babacar Gaye sur Radio Okapi

5 Evénement. Occupation de Goma par le M23 : 11 jours d'intenses activités civiles et militaires de la MONUSCO pour assurer la sécurité de la population civile de la ville

7 Société. De grands défis au Kasaï Oriental : l'établissement d'un Etat de droit et le renforcement de l'autorité de l'Etat

8 Interview. Le Général de Brigade Khalid Javed, commandant de la Brigade du Sud Kivu

10 MONUSCO : les Affaires civiles, un partenaire essentiel pour l'interaction entre la mission et les communautés locales congolaises

12 Le rôle de l'ONU dans la recherche de la paix vu par les jeunes de la plaine de la Ruzizi, Sud Kivu

13 Pour un meilleur encadrement des enfants en situation difficile à Kananga, Kasaï Occidental

14 Formation. Pour une police proche des populations

15 Elections. Un manque criard de femmes aux postes de décision dans la province du Maniema

Le Général Babacar Gaye sur Radio Okapi

De passage à Goma, province du Nord Kivu, du 1er au 2 décembre 2012, le Général Babacar Gaye, Chef du Département militaire des Opérations de Maintien de la Paix et Conseiller militaire du Secrétaire général des Nations Unies, a accordé une interview sur Radio Okapi que nous vous livrons dans les lignes qui suivent.

✍ **Propos recueillis par Sifa Maguru/ Radio Okapi - MONUSCO**

Radio Okapi : qu'est-ce qui explique votre visite ici au Nord-Kivu, quel est le but de votre séjour ?

Babacar Gaye : J'ai été envoyé ici par Mr. Ladsous [Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux Opérations de Maintien de la Paix], en tant que chef du département militaire des opérations de Maintien de la paix, pour apporter le soutien du Département à tout le personnel des Nations Unies aujourd'hui présent à Goma, civils, militaires et policiers. Ces personnels

Suite à la 3ème page

Directeur a.i. de l'Information Publique Madnodje Mounoubai

Coordonnateur des Publications Penangnini Toure

Rédacteur-en-Chef Joseph Tshimanga

Infographiste Jésus Nzambi Sublime

Le Général Babacar Gaye (centre) est accueilli à Goma à sa descente d'avion à Goma - Photo MONUSCO/Sylvain Lechti

ont vécu des moments difficiles, et ils ont, par leur présence, apporté le maximum de soutien à la population, premières victimes du récent développement qui a eu lieu dans le Kivu et particulièrement à Goma. Je suis venu également voir avec les militaires de la brigade du Nord-Kivu, comment ils vont mettre en œuvre les tâches qui leur ont été prescrites par le Conseil de Sécurité et cela par rapport aux dernières décisions qui ont été prises lors du dernier sommet de Kampala. Donc c'est une démarche de soutien et d'évaluation de la situation. Et au-dessus de tout cela, il y a l'évaluation de ce que nous faisons à la MONUSCO durant cette période. Et je dois dire que nous félicitions tout notre personnel de tout ce qu'il a pu faire jusqu'ici.

Par rapport à l'évolution de la situation, les rebelles du M23 ont quitté la ville; nous apprenons que les FARDC vont regagner la ville de Goma ce jour ; est ce vrai ? et ce sera dans quelles conditions?
Ce qui a été convenu lors du dernier sommet de Kampala, c'est qu'effectivement un bataillon des FARDC rejoigne Goma et que la police soit de nouveau déployée. Je crois que la police est déjà déployée. Il ya eu quelques incidents à son arrivée mais tout cela a déjà été réglé. Je crois aussi que le Chef d'Etat major de l'armée de terre, le Général Olenga, n'a pas l'intention de se précipiter, mais il tient beaucoup à ce que le bataillon qui va être déployé ici soit bien préparé, se comporte bien et contribue à rassurer la population. C'est ça qui, aujourd'hui, est le véritable enjeu.

Vous avez évoqué l'évaluation du travail des casques bleus. La population souhaiterait que le mandat des casques bleus soit revisité et robuste pour faire face aux rebelles. est-ce que vous croyez que le mandat de la MONUSCO sera revu par rapport à la situation actuelle ?
C'est le Conseil de Sécurité qui donne le mandat et c'est lui qui fait la revue du mandat. C'est vrai qu'il ya aujourd'hui une intention du Conseil de Sécurité

Les rebelles du M23 ont finalement quitté Goma, le samedi 1er décembre, après avoir occupé la ville pendant au moins 11 jours - Photo MONUSCO/Sylvain Lechti

d'étudier plusieurs options pour l'avenir de la force. Cette demande a été faite par la Résolution 2076 au Secrétaire général, et effectivement il y a aujourd'hui une réflexion en cours sur ce que seront demain les actions de la MONUSCO. Mais il faut savoir que tout ce qui se fait en maintien de la paix se fait en partenariat entre le Conseil de Sécurité, les pays contributeurs et enfin le Secrétariat qui fait un travail préparatoire. Et bien sur, à mon retour, je ferai mes observations, je donnerai mes sentiments, mes impressions par rapport à ce développement.

Quel est votre message à la population qui a des craintes, car les rebelles ne se sont pas rétirés loin de Goma; et pour eux, si les negociations, les demarches diplomatiques et politiques n'aboutissaient pas, il y a des craintes que les rebelles reviennent de nouveau.

Vous savez, s'adresser à la population est de la responsabilité du gouvernement légitime de ce pays, des élus, représentants de la population. Mais en tant que militaire onusien, ce dont je dois assurer la population, c'est la détermination des Casques bleus à mettre en œuvre leur tâche, du mieux de leur possibilité; c'est ce qu'ils ont fait durant cette période. Il ne faut pas que certains symboles comme voir une troupe non gouvernementale entrer dans une capitale régionale -- bien sûr c'est une image qui marque profondément la population --, mais il ne faut pas que cette image occulte l'ensemble des actions qui ont été menées par les Casques bleus tout au long de cet axe Rutshuru-Goma, qui aussi, quatre ans auparavant à connu le même développement. Il ya une récurrence de problèmes qui prouvent qu'il faut les traiter à leur base. Qu'il ne faut pas simplement s'arrêter sur les symptômes. Je sais qu'il y a de la souffrance au sein de la population, des frustrations au sein des autorités, de voir entrer dans leur capitale régionale des troupes non-gouvernementales; Mais il faut savoir raison-gardée par rapport à l'action de la MONUSCO ■

Le Génral Babacar Gaye, conseiller militaire au Département des Opérations de maintien de la paix s'adressant aux chefs des sections de la MONUSCO/Goma, le 2 décembre 2012 - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Casques bleus indiens assurant la sécurité à Goma, Nord Kivu, contre les insurgés M23 - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Occupation de Goma par le M23: 11 jours d'intenses activités civiles et militaires de la MONUSCO pour assurer la sécurité de la population civile de la ville

Les rebelles du M23 ont finalement quitté Goma, le samedi 1er décembre, après avoir occupé la ville pendant au moins 11 jours. Durant cette période d'occupation, la MONUSCO est restée engagée et vigilante dans sa mission de protection des civils, conformément à son mandat. Des blindés ont été positionnés partout dans la ville, à des endroits stratégiques, notamment devant certains édifices de l'Etat, pour en assurer la protection et éviter les pillages. Des patrouilles motorisées et pédestres, diurnes comme nocturnes ont été organisées, 24 heures sur 24, pour empêcher que l'on s'en prenne aux populations civiles ou à leurs biens. Retour sur les temps forts de l'occupation de Goma par les rebelles du M23, ainsi que de leur retrait une douzaine de jours plus tard.

Par Sy Koumbo S. Gali/MONUSCO

Le samedi 1er décembre, les rebelles, à bord de gros porteurs dont certains ont été pris à l'OVD (Office des Voiries et Drainage), ont pu quitter la ville aux environs de 11 heures locales. Non sans avoir paradé au centre-ville, poussant, pour certains, la chansonnette. C'était sous le regard médusé des habitants de Goma, sortis nombreux, ce jour, pour être témoins de ce départ auquel beaucoup ne s'y attendaient plus. "*Vivement qu'ils partent pour que la vie reprenne*", disaient certains,

Les rebelles M23 quittant la ville de Goma - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

soulagés. "*Enfin !*", soupiraient encore d'autres. En effet, durant 11 jours, cette importante ville de l'Est de la République démocratique du Congo est restée sous le contrôle des rebelles du M23 arrivés le 20 novembre en milieu de matinée, après cinq jours d'intenses combats avec les FARDC (Forces armées nationales). Les combats ont été menés autour de Goma, et le long de l'axe qui va de Kibumba (25 km au Nord de Goma dans le territoire de Nyiragongo) jusqu'à Bireré au centre-ville. Durant ces combats, les forces onusiennes ont été présentes aux cotés des FARDC, engageant leurs hélicoptères de combats pour arrêter l'avancée du M23. Selon les responsables de la Brigade du Nord-Kivu, 17 sorties ont été ainsi effectuées et 500 roquettes tirées sur les positions ennemies. Cependant, le retrait progressif des Forces gouvernementales des champs de bataille va finir par donner l'avantage aux rebelles. Le mardi 20 novembre, aux environs de 11h30, les rebelles entrent en ville, alors que les FARDC se replient sur Sake, 30 km à l'ouest, puis sur Minova à la limite du Nord et Sud-Kivu où ils vont installer leur Etat-major.

Entre-temps, des appels à l'aide fusant de partout et inondent la MONUSCO. Sur initiative et à la demande du chef de Bureau de la MONUSCO, Hiroute Guebre Sellassié, la brigade du Nord-Kivu, procède à l'extraction de centaines de civils directement menacés par ces combats. Il s'agit, en l'occurrence d'autorités politiques civiles et militaires, d'acteurs de la société civile, de journalistes et de magistrats, qui seront ainsi mis hors de danger dans l'enceinte même de la MONUSCO. Quatre-vingt quatorze autres civils seront extraits de chez eux, avant d'être évacués par hélicoptères vers des zones plus sécurisées. Toutes les différentes bases de la MONUSCO à Goma sont ouvertes aux personnes se sentant menacées et cherchant refuge. Aucune différence de traitement n'est faite à ces personnes, d'où qu'elles viennent ou qu'elles soient personnel de la MONUSCO ou non. Couverture, matelas, repas, leur sont distribués sans distinction.

Pour le reste des habitants restés cloîtrés chez eux, la situation n'est guère agréable. Les FARDC et la police nationale s'étant retirées de Goma, Ils craignent pour leur sécurité et celle de leurs biens. L'administration, les écoles, les boutiques restent fermées, malgré l'appel répété des responsables du M23 à la reprise des activités. La MONUSCO, elle, reste visible, en déployant partout dans la ville ses blindés sous la conduite des Casques bleus uruguayens, pour assurer une domination des zones, et dissuader les rebelles de s'en prendre aux civils, aux édifices de l'Etat et surtout à certains services sensibles tels que les banques. Grâce à la présence de ces Casques bleus tout autour de la Banque centrale par exemple, deux tentatives de pillage vont échouer. Lors d'une de ces tentatives, Madame Sellassié a dû se rendre elle même à la banque, palabrer avec les rebelles, pour les empêcher de commettre l'irréparable. Cette courageuse démarche a porté ses fruits, car aujourd'hui, la Banque centrale fait partie des quelques services publics restés indemnes.

La sécurité a également été renforcée au niveau des camps de déplacés, ces personnes vulnérables qui, pour certaines, ont vécu ce type de situation à plusieurs reprises. C'est le cas notamment des camps de Mugunga et Kaniarucynia, respectivement à l'Ouest et au Nord de la ville. L'aéroport qui a été durant toute la période d'occupation sous le contrôle de la MONUSCO est jalousement gardé par les Casques bleus, tout comme les installations des agences des Nations Unies.

Il faut signaler que dès le début des hostilités, les Casques bleus avaient décidé d'intensifier leurs patrouilles aussi bien à l'intérieur qu'autour de la ville. Ainsi, 48 à 50 patrouilles motorisées et pédestres ont été quotidiennement organisées pour assurer la sécurité des civils. Elles se sont poursuivies longtemps après le retrait du M23, permettant ainsi le retour de la police et de l'armée dans la ville de Goma ■

Grands défis au Kasaï Oriental : l'établissement d'un Etat de droit et le renforcement de l'autorité de l'Etat

Par Piergiorgio Paglialonga et Marie Jocelyne Palenquet/MONUSCO

La province du Kasaï Oriental est un vaste territoire enclavé d'une superficie d'environ 170, 000 km^2 avec trois grands districts, deux villes et 16 territoires. Sa population est estimée à environ plus de sept millions d'habitants, dont 1,5 millions pour la seule ville de Mbuji-Mayi, majoritairement des jeunes de moins de 15 ans. Dans cette région le bureau des Affaires civiles de la MONUSCO a répertorié plus de 100 foyers de conflits de type coutumier, ethnique ou foncier qui ont pour résultante de nombreuses violations des droits de l'Homme commises régulièrement.

La principale institution pourvoyeuse d'emploi dans cette province est la société minière de Bakwanga ou "Miba", qui en raison des difficultés de production de diamant de ces dernières années, a connu un ralentissement significatif de ses activités économiques donnant ainsi lieu à l'extraction artisanale des diamants. Cette exploitation artisanale est également source d'insécurité dans la province.

Un autre défi au niveau de la province est celui de l'établissement d'un Etat de droit à travers la province. Selon le président de la Société civile du Kasaï Oriental (SOCIKOR), Jean Alexis Kasuasua, les défis d'un Etat de droit fort passent nécessairement par le renforcement de l'autorité de l'Etat. Or, le manque de formation des agents de l'Etat, ainsi que des agents des forces de sécurité, n'aide pas le système juridique à protéger les intérêts communs, et par ricochet, ne contribue pas au renforcement de l'autorité de l'Etat tant recherchée. Aussi l'inaccessibilité d'une bonne partie de la population aux juridictions tant civiles que militaires, toutes basées dans les chefs-lieux de districts et/ou des villes, concourent-elle à maintenir une sorte d'impunité qui, à son tour, contribue à saper la confiance de la population envers les institutions et conduit à des règlements de compte, à des cas de lynchage et au non-respect de l'autorité de l'Etat.

Journée d'évaluation des inspections judiciaires menées par le Parquet de Grande instance de Mbuji Mayi avec l'appui de la MONUSCO - Photo MONUSCO

Par ailleurs, l'enclavement de la province contribue au retard accusé dans son processus de démocratisation et de développement. Le manque d'infrastructures adéquates entrave la circulation des biens et des personnes et, par conséquent ne favorise pas le brassage d'idées entre communautés, ce qui renforce l'ignorance et l'acceptation de l'autre au sein des différentes communautés.

Face à tant de défis, le Bureau conjoint des Nations Unies au Kasaï-Oriental a, conformément à son mandat, entrepris un certain nombre d'activités en collaboration tant avec les autorités provinciales, exécutives, législatives et judiciaires, qu'avec la société civile en vue de promouvoir un changement positif.

A cet égard, plusieurs activités ont été entreprises, notamment des plaidoyers menés par le Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) qui ont abouti à la mise en place au sein de l'Assemblée provinciale du Kasaï-Oriental d'une Commission des droits de l'Homme, du Genre et de la Parité devant accompagner l'exécutif et le judiciaire dans leurs obligations par rapport à la consolidation de l'Etat de droit ■

le Général de Brigade Khalid Javed, Commandant de la Brigade du Sud Kivu

Le nouveau Commandant de la Brigade du Sud-Kivu de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en Rd Congo (MONUSCO), le Brigadier Général Khalid Javed, s'est rendu du 22 au 23 novembre 2012 à Kalehe puis à Minova respectivement à 60 et 125 km de Bukavu, le chef-lieu de la province. La mission visait à faire une évaluation de la situation sécuritaire dans le territoire de Kalehe suite à la prise de Goma par les rebelles du M23, cadre dans lequel le Brigadier Général Javed nous a accordé cette entrevue. D'origine pakistanaise, il est à la tête de la brigade du Sud Kivu depuis novembre 2012.

✍ **Propos recueillis par Biliaminou Alao/MONUSCO**

Mon Général, que se passe-t-il dans le territoire de Kalehe, et qu'avez-vous vu exactement?

Général Javed : Merci beaucoup de me donner cette opportunité de m'adresser à mes frères et sœurs congolais pour exprimer au nom de la MONUSCO notre profond regret. Nous condamnons fermement l'attaque et la prise de Goma par les rebelles du M23. J'exprime donc ma profonde sympathie à tous les frères congolais.

En ce qui concerne les dernières nouvelles de Kalehe et de Minova, il faut souligner que les rebelles du M23 sont bien entrainés et équipés d'armes sophistiquées et ils semblent être bien ravitaillés. Ce qui nous laisse penser qu'ils doivent avoir un soutient quelque part.

J'aimerais aussi vous dire que c'est en raison de la présence de la MONUSCO au Nord-Kivu que nous avons pu assurer la protection des populations civiles. Et vous devez aussi savoir qu'il n'a pas été rapporté des atrocités graves dans la région et cela essentiellement à cause de la présence de la MONUSCO dans la province. Vous savez que durant toutes les guerres qui ont lieu en RDC, plusieurs civils innocents ont été tués. C'est pourquoi notre mandat est de protéger les populations mais pas d'engager un combat direct avec les rebelles donc pas de jouer le rôle de l'armée nationale. C'est le rôle des FARDC [ndlr : Forces armées de la RDC] d'affronter les groupes armés. J'aimerais encore répéter que c'est en raison de notre présence à Goma et dans la région de Sake que les éléments du M23 ne s'en sont pas pris à la population civile, car ils connaissent bien le Mandat de la MONUSCO. Ils savent que s'ils touchent à la population civile, la MONUSCO va les affronter directement.

Une partie de notre mandat est aussi de protéger le personnel et les installations de la MONUSCO; c'est ainsi que les rebelles du M23 n'ont pas non plus touché à ces installations ni au personnel de l'ONU.

Cependant, vous savez que nous soutenons les opérations militaires des FARDC; nous avons effectué 16 sorties aériennes par hélicoptère pour bombarder par 500 tirs de roquettes les positions des M23 au nord Kivu durant leur avancée. Près de 60 rebelles auraient été tués par les FARDC au Nord-Kivu durant ces combats.

Pour revenir à la situation sécuritaire, les populations de Kalehe ont peur que les éléments du M23 pénètrent le Sud-Kivu par Minova et ainsi atteindre le territoire de Kalehe. De toutes les manières, je pense qu'il est temps que la nation congolaise soutienne son armée pour maîtriser tous les groupes rebelles.

Il y a actuellement un nombre important de soldats FARDC positionnés dans le territoire de Kalehe et nous suivons la situation de près, partout ou les éléments des FARDC ont quitté pour joindre le front de Minova, par des patrouilles, des déploiements statiques de combat, des surveillances aériennes et des patrouilles marines sur les lacs. Nous veillons aussi à ce que les FARDC ne commettent aucune violation des droits de l'Homme. Nous avons eu une réunion à Minova avec la société civile, les chefs traditionnels et les chefs religieux il y a quelques jours et jusqu'à présent, aucune violation condamnant les FARDC n'a été rapportée. Même si les population se sentent en insécurité et ont peur, avec notre présence, nos patrouilles le long de la frontière entre le Nord et le Sud-Kivu, rien de tel n'a été rapporté. Merci.

Quel est le sentiment général des populations locales dans ces régions en ce qui concerne le travail de la MONUSCO?

Général Javed : Pour ce qui concerne le sentiment des populations locales, je partage leur opinion critique sur le rôle de la MONUSCO et le fait que les FARDC ont été incapables de stopper les rebelles au Nord-Kivu; je comprends que cela ait heurté leurs sentiments. Cependant, j'aimerais lancer un message aux populations locales du Sud-Kivu en général et celles du territoire de Kalehe en particulier. Dans le cadre de notre mandat, nous apportons toutes sortes de soutient aux FARDC, mais nous n'avons pas le mandat d'affronter directement des rebelles tant qu'ils ne s'en prennent pas directement aux populations civiles. Nous comprenons aussi que les éléments négatifs répandent l'idée selon laquelle la MONUSCO soutiendrait tels ou tels éléments pour influencer et manipuler les populations et justifier ainsi leur propre présence. C'est pourquoi je réaffirme aux populations congolaises notre engagement de les protéger physiquement ainsi que leurs biens, et nous ne permettrons à personne, que cela soit des rebelles ou des factions des FARDC, de commettre des violations des droits de l'Homme à l'endroit des populations. Au Sud-Kivu, la MONUSCO se tient prête aux cotés des populations locales, et nous leur demandons de rester calme et de ne pas se laisser influencer par les rumeurs et manipulations d'éléments négatifs civils ou armés. J'aimerais aussi les assurer que tant que les éléments de la MONUSCO boivent l'eau et mangent la nourriture de la RDC, nous ne trahirons jamais le peuple congolais. Merci beaucoup ■

Le Commandant de la Brigade du Sud-Kivu de la MONUSCO, le Général Khalid Javed en mission d'évaluation dans le territoire de Kalehe suite à la prise de Goma par les rebelles du M23 - Photo MONUSCO/Brigade du Sud Kivu

Des experts congolais formés en gestion de conflits - Photo MONUSCO/Affaires civiles

MONUSCO : les Affaires civiles, un partenaire essentiel pour l'interaction entre la mission et les communautés locales congolaises

Un engagement constant de la section des Affaires civiles dans la vulgarisation du mandat de la MONUSCO, l'apprentissage et la sensibilisation du personnel

Par Valérie Petit/MONUSCO

La MONUSCO se fait un devoir de sensibiliser l'ensemble de son personnel, aussi bien civil que militaire, sur une connaissance approfondie de son mandat, ainsi que les différents mécanismes de protection des civils. La section des Affaires civiles a ceci de particulier que ses activités sont inscrites au cœur du mandat de la MONUSCO et, de ce fait, il est essentiel, voire indispensable autant pour les militaires que pour les civils, d'avoir une connaissance des unités qui composent cette section, à savoir : la protection des civils, le soutien à la restauration et l'extension de l'autorité de l'Etat, la gestion et la résolution de conflits non-armés, et le soutien à la société civile.

Un partenaire essentiel

Sur le terrain, la section est représentée par 289 personnes à travers la République démocratique du Congo. Créée en 2006 au sein de la MONUSCO,

les Affaires civiles sont considérées comme un partenaire essentiel pour l'interaction entre la Mission, les partenaires nationaux et internationaux, et les communautés locales.

Dotée de 17 bureaux à travers le pays, cette section constitue la plus grande entité civile de la MONUSCO. Elle joue trois rôles essentiels à l'appui du mandat de maintien de la paix de la MONUSCO. Ce sont notamment, la représentation, la supervision et la facilitation transversales au niveau local ; la consolidation de la confiance, la gestion de conflits et l'appui à la réconciliation ; et enfin le soutien à la restauration et extension de l'autorité de l'état. Dans le cadre du mandat de la MONUSCO, les Affaires civiles ont développé quatre unités spécifiques qui constituent le plan d'action : la protection des civils, la résolution des conflits, l'appui aux autorités locales, et l'appui à la société civile.

Protection des civils

A l'instar des Résolutions 1925 (2010) et 1991 (2011) du Conseil de Sécurité, la Résolution 2053 de juin 2012 affirme que dans l'usage de ses capacités et ressources disponibles, la MONUSCO doit donner priorité à la protection des civils. Les objectifs en matière de protection des populations civiles sont les suivants : Augmenter la sécurité et l'accès des acteurs humanitaires aux populations en danger ; augmenter l'assistance humanitaire aux populations vulnérables vivant autrefois dans des zones à risques ; augmenter les activités relatives à la réintégration des personnes déplacées internes et des réfugiés ; identifier des zones de conflits réels ou potentiels en collaboration avec les acteurs humanitaires.

Résolutions des conflits : l'engagement des Affaires civiles au niveau local

Les Affaires civiles de la MONUSCO contribuent à la stabilisation et à la consolidation de la paix à travers son appui aux activités de résolution des conflits et de réconciliation communautaire. Pour y parvenir, la Section s'appuie sur une approche méthodologique en cinq étapes, à savoir : la cartographie des conflits ; leur catégorisation ; la classification par ordre de priorité de ces conflits et la planification ; la recherche de solutions durables ; et le suivi-évaluation.

Depuis 2008, la cartographie des conflits faite dans les provinces révèle un nombre important de conflits inter ou intra-communautaires qui, souvent, se détériorent et causent de nombreux dégâts matériels, des pertes en vies humaines et le déplacement de populations. Un total de 1 228 conflits non-armés ont été enregistrés dans la base de données des Affaires civiles à la fin du mois de juin 2012, la majorité concernant des conflits fonciers, ceux liés aux rivalités ethniques et au contrôle du pouvoir coutumier.

Appui aux autorités locales

Les Affaires civiles de la MONUSCO assistent le gouvernement à étendre et consolider l'autorité de l'Etat à travers le pays, et plus particulièrement dans des zones autrefois contrôlées par des groupes armés. Cela inclut la mise sur pied d'une administration civile fonctionnelle, étape essentielle pour la stabilisation de l'Est du Congo et le retour des personnes déplacées et des réfugiés. Les Affaires civiles sont également fortement impliquées auprès des communautés locales pour l'identification de projets prioritaires de développement et plaident auprès des bailleurs de fonds pour assurer leur financement ■

Une rencontre de fraternité entre les femmes et les notabilités des villages - Photo MONUSCO/Affaires civiles

Rencontre entre la MONUSCO et la société civile à Goma, le 19/12/ 2012 - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Le rôle de l'ONU dans la recherche de la paix vu par les jeunes de la plaine de la Ruzizi, Sud Kivu

Un exercice de simulation sur le rôle de l'ONU à travers le monde, notamment dans la résolution des conflits, permet à des jeunes du Sud Kivu de comprendre toute la complexité dans la recherche de solutions de paix aux conflits à travers le monde.

Par Laurent Sam Oussou/MONUSCO

Que feriez-vous si vous étiez un organe de maintien de la paix des Nations Unies et que vous étiez appelés à mettre un terme au conflit entre Bafuliru et Barundi dans la plaine de la Ruzizi en territoire d'Uvira ? Cette question a été soumise par une équipe de la MONUSCO à une centaine de jeunes appartenant aux communautés Bafuliru, Barundi, Bembe et Banyamulenge de la province du Sud Kivu réunis dans le cadre d'une sensibilisation à l'occasion de la célébration de la Journée des Nations Unies en novembre 2012.

Pour répondre convenablement à cette préoccupation, qui menace la paix et la stabilité dans cette partie de la RDC avec des risques d'extension au Burundi voisin, les jeunes avaient été organisés en pseudo Assemblée générale des Nations Unies elle-même composée de pays membres. Dans cet exercice de simulation, différents rapports et communications provenant de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), des agences de l'ONU, du représentant permanent de la RDC aux Nations Unies et de certains experts internationaux sur la question ont été produits.

Dans les faits, le conflit entre Bafuliru et Barundi de la plaine de la Ruzizi date des années qui suivirent immédiatement l'indépendance de la RDC. Les premiers (Bafuliru) considèrent que les seconds ne sont pas des Congolais mais plutôt des étrangers venus du Burundi voisin. De ce fait, aux yeux des Bafuliru, les Barundi ne peuvent en aucun cas exercer des fonctions publiques et politiques, voire coutumières dans cette plaine, et encore moins posséder des terres en RDC. L'administration de la vie publique doit revenir aux seuls Bafuliru qui seraient des Congolais authentiques.

De leur coté, les Barundi estiment que la chefferie de la plaine de la Ruzizi avait été établie par le colonisateur belge à travers le décret-loi royal du 4 octobre 1928 qui du reste a été entériné par le Congo à son accession à l'indépendance. De plus, cette chefferie se trouve bel et bien à l'intérieur des frontières congolaises. D'ailleurs, ajoutent-ils, l'acte d'engagement signé par les parties en conflit ne fait que reprendre en grande partie cette réalité légale et historique.

Que faut-il faire donc face à ces positions tranchées qui ont provoqué en Septembre 2012 le déplacement de près de 50 familles Barundi vers le Burundi voisin pour y chercher refuge ?

Cette simulation aura permis, selon certains participants, à comprendre les difficultés auxquelles l'ONU fait face pour résoudre les conflits à travers le monde. C'est le cas de Mademoiselle Nyamahirwe Joyeuse qui reconnaît que "*la tache de l'ONU est vraiment difficile face à la divergence des opinions des Etats*". Cet exercice avait été co-organisé par la MONUSCO et l'Association pour les Nations Unies (ANU-RDC) ■

Pour un meilleur encadrement des enfants en situation difficile à Kananga, Kasaï Occidental

Comment assurer une meilleure protection des enfants dans la province du Kasaï Occidental alors que ceux-ci sont abandonnés à eux-mêmes, sans structures d'accueil pour les préparer à une insertion dans la société ? Quel avenir donc pour ces enfants dont le nombre ne cesse de croître ? Voici le défi que tentent de relever les autorités provinciales avec l'appui de la communauté humanitaire et de la MONUSCO.

Par Lansana Dabo/MONUSCO

Le phénomène des enfants de la rue est une question qui préoccupe les autorités provinciales du Kasaï Occidental, ainsi que la communauté des humanitaires et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Des efforts conjoints entre ces différentes structures sont en cours en vue de trouver une solution viable à l'encadrement des enfants en situation difficile, et veiller à la bonne application des textes relatifs aux droits de l'enfant.

Selon Maitre Dominique Kambala Nkongolo, Coordinateur du cabinet du Ministère provincial, le gouvernement de la province a déjà un plan de projet pour trouver des métiers à ces enfants, notamment en les engageant dans le cadre de la salubrité et de l'assainissement de la ville de Kananga. Un autre projet de plus grande envergure est de les employer dans un plan de développement agricole pour les amener à valoriser le métier de la terre, et à être autonome un jour.

Quelle justice pour les enfants ?

Selon des statistiques au niveau provincial, il y a un nombre sans cesse croissant d'enfants qui enfreignent à la loi, de même qu'il y en a en nombre important dont les droits sont constamment bafoués. Ce phénomène serait lié à la faible application des procédures judiciaires en matière de justice juvénile.

De même, les longues enquêtes menées par ces mêmes magistrats ne permettent pas de répondre à l'impératif de célérité exigée par l'article 40/6 de la convention relative aux droits de l'enfant ainsi que d'autres types d'infractions commises. Ce groupe de magistrats a finalement mis en place un mécanisme de prévention pour apporter des réponses multisectorielles aux problèmes des enfants au niveau de la province. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la convention adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies établissant un ensemble de droits fondamentaux pour protéger tous les enfants, ainsi que les adolescents, contre la violence, la discrimination et d'autres formes de préjudices ■

Plaidoyer des enfants pour le respect de leurs droits - Photo MONUSCO

Un officier de la Police MONUSCO monitorant une unité de la Légion nationale d'intervention dans le cadre du maintien d'ordre - Photo Police MONUSCO

Formation continue de la PNC

Pour une police proche des populations

Dans le cadre de la formation de la Police nationale congolaise (PNC) en techniques de police de proximité, le centre d'instruction de MVula Matadi, province du Bas Congo, a reçu en 2011 279 apprenants et en 2012 près de 300 autres. La police MONUSCO qui a un mandat d'appui au renforcement des capacités de la PNC y est impliquée conformément aux résolutions 1925 et 1991 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Par Maïmona Traoré/MONUSCO

Mvula Matadi, est à 37 km de la ville portuaire de Matadi. La formation de base accélérée des policiers congolais en police de proximité, y a débuté en juillet 2011, avec 279 policiers dont 28 femmes, et ce pendant quatre mois.

Ce groupe de policiers sorti, a eu droit à un mois de stage sur le terrain avant de s'installer à Nzanza, une des trois communes de la ville de Matadi. Aujourd'hui, le travail de ces derniers dans la lutte contre l'insécurité est fortement apprécié des différentes communautés.

Un deuxième cycle de formation de base de six mois pour 300 éléments dont 30 femmes dans les techniques de police de proximité, a été encore lancé le 5 novembre 2012 en présence du gouverneur *ad interim* du Bas Congo, Deo Nkusu, de plusieurs autres autorités locales, ainsi que d'une forte délégation de la MONUSCO conduite par le Coordonnateur ad interim du Bureau conjoint des Nations Unies au Bas Congo, Tettekpoe Assiongbon Richard.

A en croire les autorités locales, les éléments en formation sont attendus avec impatience par l'ensemble de la population. "*Les 300 policiers de proximité en formation actuellement à Mvula Matadi sont attendus à bras ouverts dans la commune de Matadi et pourquoi pas prochainement pour la commune de Mvuzi. Bref le Bilan est largement positif pour cette police de proximité*", s'est réjoui le maire de la ville de Matadi, Jean Marc Nzeyidio.

La formation de base en cours est la première du genre en République démocratique du Congo. Elle concerne trois provinces pilotes, à savoir le Bas-Congo, le Kasaï Occidental et le Sud Kivu ■

Un manque criard de femmes aux postes de décision dans la province du Maniema

Dans la province du Maniema, les femmes brillent par leur absence dans les instances de prise décision. Ce n'est pourtant ni par manque de volonté ni par manque de compétences de leur part. Les femmes sont simplement confrontées à un état de fait qui consacre la prédominance des hommes aux postes de responsabilité. Tout un travail à faire donc pour changer les mentalités aussi bien des hommes que des femmes et avoir la confiance de l'électorat aux futures échéances.

Par Martha Biongo/MONUSCO

Lors des élections de 2006 dans la province du Maniema aucune femme n'avait été élue à un poste de responsabilité publique, même si les femmes constituent la majorité de l'électorat. Le même phénomène a été observé aux élections de novembre 2011. En dépit des femmes candidates à la députation nationale aussi bien dans la circonscription électorale de la ville de Kindu que dans les territoires, aucune d'entre elles n'a été élue. Aujourd'hui la province du Maniema n'enregistre aucune femme à l'Assemblée nationale et provinciale. Dans le gouvernement provincial, une seule femme est ministre. Aucune femme n'occupe une place de choix dans la prise de décision aussi bien au niveau provincial qu'au niveau des 13 divisions provinciales que compte le Maniema. Cette situation se répercute jusqu'au niveau des territoires, des chefferies et des secteurs. Triste score !

Au vu de ce tableau négatif de représentativité de la femme dans les instances de prise de décision, le Bureau de l'Information publique de la MONUSCO au Maniema a réuni un groupe de femmes leaders venues de Kindu, la capitale provinciale, et de ses environs, pour évaluer cette situation et tenter de les préparer aux futures échéances électorales.

Les principaux intervenants à cette rencontre, notamment le représentant du ministre provincial du Genre, le chargé de sensibilisation au Secrétariat provincial de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Monsieur Elias Babiganya, et le chef de Bureau de la MONUSCO à Kindu, ont tous demandé aux participantes de s'unir et de monter des stratégies pour affronter les prochaines élections.

Les stratégies à prendre pour gagner aux élections passent nécessairement par l'appartenance effective à des partis politiques actifs et engagés dans la province, la multiplication des contacts avec la base, mais également la sensibilisation des consœurs pour qu'elles comprennent le bien fondé de voter pour une femme ■

Une femme à Walikale accomplissant son devoir civique - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Pour nous contacter :

12, avenue des aviateurs - Kinshasa/Gombe - Tél. : (243) 81 890 7368 - (243) 81 890 6885 - E-mail : tourep@un.org - Site web : www.monusco.org

www.facebook.com/monusco.org - twitter.com/MONUSCO - www.youtube.com/MONUSCO